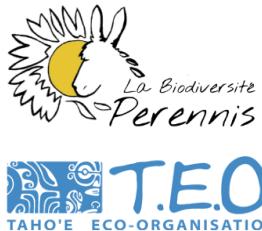


PROGRAMME 5RNCDs 2021



SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021 / 9H - 20H30

Château Pellisson - 16100 Cognac

ORGANISATEUR : LE RÉSEAU DÉCHETS SAUVAGES
CO-ORGANISATEUR : ASSOCIATION PERENNIS

EN COLLABORATION AVEC LA SCIC TÉO,
L'ASSOCIATION DU COLLÈGE DES JEUNES SCIENTIFIQUES,
ET LE LABORATOIRE DE RECHERCHE HABITER LE MONDE UR4287 UPJV



PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE

5ÈMES RENCONTRES NATIONALES DES COLLECTEURS DE DÉCHETS SAUVAGES

ACCUEIL CAFÉ
9h - 9h30

MATIN

samedi 27 novembre 2021

DISCOURS INTRODUCTIF DES ÉLUS

9h30 - 9h40



INTRODUCTION PLÉNIÈRE : COLLECTER LES DÉCHETS, QUEL BOULOT !?

9h40 - 10h

*Denis Blot, sociologue et maître de conférences
- UPJV Habiter le Monde UR4287.*



POLLUTION PLASTIQUE, L'ARBRE QUI CACHE LA FORêt.

10h - 10h30

Romain Tramoy, PostDoc LEESU



TABLE RONDE : QUEL STATUT POUR LES COLLECTEURS DE DÉCHETS SAUVAGES ?

10h30 - 12h

*Fabrice Faurre SCIC TÉO et Aurélien Boulineau,
Avocat barreau de la Rochelle/Rochefort*

APRÈS-MIDI

PAUSE DÉJEUNER



PROJET REDESA : LE RÉSEAU DES BACS À RIVE

13h35 - 15h

Associations Perennis, Anper-TOS, Environat et SCIC TEO.

DÉBAT 1 : Comment l'usage des Bacs à Rive permet-il l'élaboration d'une stratégie pour lutter contre les déchets sauvages ?



DÉBAT 2 : LES FAUSSES BONNES IDÉES

PAUSE CAFÉ
15h30 - 17h

- **Faut-il agir avec ou contre les lobbys du plastique ?**
- **Le recyclage est-il une solution satisfaisante ?**

Ouverture par cinq points de vue (3 min par débateur)

SOIRÉE

Conférence ouverte au grand public - 18h - 20h



© CALIXTE MOISAN

RECYCLAGE DES PLASTIQUES : LA BELLE EXCUSE

Dorothée Moisan, journaliste indépendante

RÉSUMÉS DE COMMUNICATION

MATIN

samedi 27 novembre 2021 / 9h30 - 12h

Romain Tramoy, Post-Doc LEESU

POLLUTION PLASTIQUE, L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

Depuis 1950, la production de plastique mondiale est passée de quelques tonnes à 370 millions de tonnes en 2019, 450 millions de tonnes en incluant les fibres textiles. Depuis 2018, cette production est en déclin en Europe avec une décroissance de 8,5% en 2020 liée à la pandémie. En 2019, la première demande de plastiques (40%) concernait les emballages avec comme principales résines du PE, PP, PET ou PS. En conséquence, ce sont ces résines que l'on retrouve le plus dans tous les compartiments aquatiques. Les fuites de plastiques vers l'océan via les rivières ont récemment été estimées à 0,8-2,7 millions de tonnes par an à l'échelle mondiale dont 80% viendraient de plus de 1500 rivières, en particulier des petites rivières urbaines côtières d'Asie du Sud Est. Ce dernier modèle prend en compte le nouveau paradigme selon lequel les macrodéchets ne sont pas directement transférés à la mer par les rivières de façon linéaire, mais plutôt de manière chaotique avec de nombreux cycles de dépôt et remobilisation sur les berges. A l'échelle nationale, les dernières études sur la Seine et l'Huveaune (Marseille) convergent vers le même ordre de grandeur d'environ 10 g/hab/an de plastique dans les rivières, soit <0,02% de la production de déchets plastiques par personne et par an. Une fuite aussi minime au regard de la production/consommation s'apparente donc à l'arbre qui cache la forêt de plastique. Cela appelle nécessairement des actions en amont de la consommation, par la régulation et une approche systémique, plutôt que des solutions curatives visant à capter les fuites. En ce sens, des indicateurs macrodéchets sont proposés pour différents compartiments de l'environnement afin d'alimenter les politiques publiques. Mais s'occuper de cette pollution en particulier ne doit pas occulter la forêt d'enjeux globaux comme l'effondrement de la biodiversité ou le changement climatique dont les causes sont en fait communes : un mode de production capitaliste mondialisé basé sur la croissance perpétuelle.

RÉSUMÉS DE COMMUNICATION

MATIN

samedi 27 novembre 2021 / 9h30 - 12h

**Fabrice Faurre SCIC TÉO et Aurélien Boulineau, Avocat
barreau de la Rochelle/Rochefort -
Discutante : Cristina Barreau, Surfrider Foundation Europe**

Table ronde : QUEL STATUT POUR LES COLLECTEURS DE DÉCHETS SAUVAGES ?

La multiplication d'actions de ramassage de déchets sauvages, le déploiement d'un réseau de bac à marée oblige à une réflexion sur la place du passant ou du promeneur qui se transforme en un instant, au moment où il ramasse un déchet, en collecteur occasionnel d'un espace public. Y a-t-il un lien entre ces citoyens et le pouvoir public ? Doit-on le formaliser et lui donner un cadre juridique ?

Cette démarche est-elle innovante et si oui pourquoi ? Faut-il aller vers une reconnaissance d'une utilité écologique en complément d'une utilité sociale ? Ce travail doit-il être valorisé dans un bilan comptable ?

Face à la bataille qu'il faut livrer contre les déchets sauvages ou diffus, faut-il un statut pour les citoyennes et citoyens éco-volontaires pour les protéger, mais aussi pour protéger les organisateurs des campagnes de collectages ?

C'est à ces questions, mais également aux vôtres que nous vous proposons d'échanger lors d'une table ronde avec Maître Aurélien BOULINEAU avocat au barreau de La Rochelle-Rochefort et spécialisé sur les problématiques environnementales.

RÉSUMÉS DE COMMUNICATION

APRÈS-MIDI

13h35 - 17h30

Association Perennis

DÉBAT : COMMENT L'USAGE DES BACS À RIVE PERMET-IL L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE POUR LUTTER CONTRE LES DÉCHETS SAUVAGES ?

Le bac à rive, (BAR) un outil stratégique pour remonter à la source des déchets diffus dans la nature.

Depuis bientôt une vingtaine d'années, la présence des plastiques est de plus en plus connue. C'est un problème qui demande des actions et solutions pour diminuer cette pression anthropique dans la nature. Si quelques solutions émergent sur le proche littoral pour ramasser les déchets flottants ou échoués, le problème de la provenance des déchets reste difficile à quantifier.

Ainsi, le dispositif des **bacs à rive** peut aider à mieux comprendre la source de cette provenance. S'ils peuvent être des supports d'éducation à l'environnement, ils sont aussi potentiellement des outils d'alertes sur la présence de déchets sauvages ou diffus dans la nature.

Initié par l'association **ANPER-TOS en Normandie**, le dispositif les bacs à rives s'essaime. Il permet aux citoyennes et citoyens d'être acteurs en participant à la diminution des déchets perdus dans des milieux urbains ou naturels en bordure de cours d'eau.

Enfin, il est important de compiler des données pour qualifier et comprendre d'où viennent les déchets, ou sont les zones d'accumulation et s'ils augmentent ou diminuent dans le temps.

Comme les bacs à marée sur le littoral, ils peuvent devenir des indicateurs de l'état écologique d'un milieu, d'une rivière, d'un lac ou d'un fleuve.

RÉSUMÉS DE COMMUNICATION

APRÈS-MIDI

13h35 - 17h30

Co-animé par Julie Désert (REDESA) et Thomas Hemberger (Nature Libre)

DÉBAT 2 : LES FAUSSES BONNES IDÉES

- **Faut-il agir avec ou contre les lobbys du plastique ?**
- **Le recyclage est-il une solution satisfaisante ?**

Ouverture par cinq points de vue (3 min par débateur)

ÉCRITURE EN COURS :

RÉSUMÉS DE COMMUNICATION

SOIRÉE

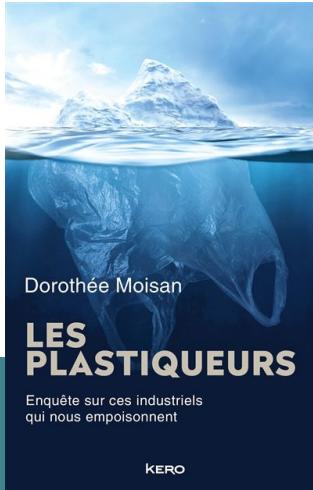
18h - 20h

Dorothée Moisan

Journaliste indépendante, Dorothée Moisan est spécialisée dans les questions climatiques et environnementales. Durant 18 ans à l'AFP, elle a été correspondante à Toulouse, Washington et Bruxelles, avant de couvrir les affaires judiciaires françaises. Elle a publié plusieurs livres dont *Le Justicier : Enquête sur un président au-dessus des lois*, Nicolas Sarkozy, et *Rançon\$: Enquête sur le business des otages*.

Recyclage des plastiques : la belle excuse

Depuis trente ans, l'industrie du plastique investit des millions pour promouvoir le recyclage, présenté comme la solution ultime et écologique qui sauvera la planète de la pollution plastique. Le recyclage n'est malheureusement pas la panacée vantée par l'industrie : à l'échelle mondiale, seuls 2 % des plastiques sont réutilisés dans des applications de qualité équivalente. Des plastiques bientôt « recyclables à l'infini », nous promet-on désormais. Mais pourquoi l'industrie du plastique défendrait-elle un procédé qui signerait sa mort ?... À l'image du tabac en son temps, ou plus récemment de Monsanto, les industriels s'emploient à fabriquer du doute et vanter les avantages du recyclage, pour détourner l'attention de la face cachée de l'iceberg et minimiser les dangers du plastique. Car au-delà de la pollution visible qu'il génère, le plastique nous empoisonne au quotidien. Un poison impalpable fait d'additifs toxiques et de microparticules qui imprègnent l'air, l'eau, les sols et les corps. Pollution, danger climatique, mortalité accrue, chute de la fertilité... Le plastique n'est plus fantastique. Il met la nature et l'humanité en danger.



Dorothée Moisan tiendra un stand afin de dédicacer son ouvrage ce samedi 27 novembre 2021 de 20h à 20h30 au Château Pellisson.

LES PLASTIQUEURS

Enquête sur ces industriels qui nous empoisonnent Dorothée MOISAN

La production mondiale de plastique va doubler d'ici 2040. Les nettoyages de plages et autres interdictions de coton-tiges ne suffiront pas à éteindre la menace. L'industrie promet d'injecter 1,5 milliard de dollars pour muscler le recyclage. Ce qu'elle dit moins, c'est qu'elle projette d'investir, rien qu'aux États-Unis, 200 milliards dans de nouvelles usines de production. De son côté, l'Europe réglemente le plastique à usage unique tout en laissant le milliardaire britannique Jim Ratcliffe et son entreprise Ineos construire sur le port d'Anvers un énorme site de production, alimenté par du gaz de schiste américain. Destination phare des déchets occidentaux, l'Asie fait désormais figure de première poubelle de la planète.

À l'image du tabac en son temps, ou plus récemment de Monsanto, les industriels s'emploient à fabriquer du doute, minimiser les dangers du plastique pour détourner l'attention de la face cachée de l'iceberg. Car au-delà de la pollution visible qu'il génère, le plastique nous empoisonne au quotidien. Un poison impalpable fait d'additifs toxiques et de microparticules qui imprègnent l'air, l'eau, les sols et les corps. Pollution, danger climatique, mortalité accrue, chute de la fertilité... Le plastique n'est plus fantastique.

De la Chine, premier producteur mondial de plastique, aux stratégies de l'industrie en Afrique, le nouveau marché à conquérir, en passant par la « Death Alley » en Louisiane et son taux record de cancers, bienvenue dans une industrie qui nous intoxique, mais ne connaît pas la crise.



LE CHÂTEAU PELLISSON SE SITUE AU :

**109 BOULEVARD DE PARIS, 16100 COGNAC, FRANCE
- À 100M DE LA GARE TER.**

Coordonnées :



Julie Désert, secrétaire général :
juliedsrt@gmail.com
06.42.59.80.80.

Fabrice Faurre (SCIC TÉO) :
teo.larochelle@gmail.com
06.17.70.54.39.

Léa Mie (Association Perennis) :
association.perennis@gmail.com
05.16.75.90.84.



Pour information, l'Assemblée Générale de REDESA se déroulera le dimanche 28 novembre 2021 au Château Pellisson de 10h à 12h30.